

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mël: contact.chammes@ste-suzanne.com

Décembre 2018 n° 36

Ce bulletin a été imprimé par nos soins le mardi 20 novembre 2018

Commémoration du centième anniversaire de l'armistice

11 novembre 1918 - 11 novembre 2018



Commémoration du centième anniversaire de l'armistice



Image 1: Jean-Pierre Morteveille, Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes, Marc d'Argentré, Maire délégué de Chammes, Major Yannick Le Peltier, adjoint au commandant la communauté de brigades de gendarmerie d'Évron, Laurent Bourgoïn, commandant le centre de secours d'Évron, Rémi Périchet ex-chef du centre de secours de Sainte-Suzanne.

Image 2: militaires, sapeurs pompiers et porte-drapeaux lors de l'exécution des hymnes.

Image 3: Cérémonie religieuse en l'église de Sainte-Suzanne en présence des porte-drapeaux des associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord et autres conflits de l'ex-canton de Sainte-Suzanne

Image 4: une délégation de l'harmonie de Sainte-Suzanne qui a interprété les hymnes nationaux (français et allemand) et l'hymne européen. L'un des trompettistes a interprété la sonnerie aux morts, la sonnerie du Cessez-le-feu.

Image 5: Cérémonie au monument aux morts: symboles de la réconciliation (soldats allemand et français) et de la paix (rameaux d'olivier tenus par deux enfants)

Merci aux jeunes *Sapeurs-Pompiers Volontaires* de Chammes et de Ste-Suzanne, qui ont tout à l'heure déposé la gerbe du souvenir. **Merci aux enfants des écoles** que nous sommes fiers de voir assister aujourd'hui à cette cérémonie, à côté de nos Anciens Combattants. Autant de symboles de la transmission intergénérationnelle de notre devoir de mémoire.

La symbolique de la prochaine **entrée au Panthéon** de Maurice Genevoix, de l'Académie Française, avec le souvenir de tous les Poilus, permettra de reconnaître que **la France leur est** à tout jamais **reconnaissante**.

Personne d'autre que Maurice Genevoix n'a mieux décrit « ceux de 14 » :

"As-tu jamais songé aux autres morts, ceux que nous n'avons pas connus, tous les morts de tous les régiments ?

Le nôtre, rien que le nôtre, en a semé des centaines sur ses pas.

Partout où nous passions, les petites croix se levaient derrière nous, les deux branches avec le képi rouge accroché.

Nous ne savions même pas combien nous en laissions : nous marchions...

Et dans le même temps, d'autres régiments marchaient, des centaines de régiments, dont chacun laissait derrière lui des centaines et des centaines de morts.

Conçois-tu cela ? Cette multitude ? On n'ose même pas imaginer...

Et il y a encore tous ceux que les guimbardeuses ont cahotés par les routes, saignant sur leur litière de paille, ceux que les fourgons à croix rouge ont emmenés sur toutes les villes de France, les morts des ambulances et les morts des hôpitaux ?

Encore des croix, des foules de croix serrées à l'alignement dans l'enclos des cimetières militaires."



Jean-Pierre Morteveille a procédé à la citation des Militaires morts pour la France lors de la « Grande Guerre ». Il a évoqué « le souvenir des soldats tués au combat, le souvenir des soldats faits prisonniers et morts en captivité, le souvenir des soldats disparus au combat et dont les corps n'ont jamais été retrouvés sur les champs de bataille, le souvenir des soldats gravement blessés qui périrent dans les ambulances ou dans les hôpitaux, le souvenir des soldats morts de maladies contractées en service, sans compter **ceux qui survécurent** à d'atroces blessures et durent supporter une vie sans membres, sans organe essentiel et parfois sans visage, faisant d'eux les « **gueules cassées** », des masques d'horreur ».

Jean-Pierre Morteveille a enfin évoqué les difficultés qu'ont pu vivre les habitants de notre village lors de ce conflit.

Sainte-Suzanne et Chammes se souviennent de vous, Aimée ou Augustine, Eugénie ou Félicité, Joséphine ou Marie, Marthe ou Valentine... Vos 22 jeunes maris tués à l'ennemi loin de vous, avaient 35 ans de moyenne d'âge, et vous encore moins. C'est vous, toutes les veuves, les mères, et les jeunes filles, qui avez fait survivre nos Communes, exploité seules vos fermes, vos commerces et élevé vos enfants devenus orphelins, durant ces terribles années de guerre et celles qui ont suivi...

Chammes et Sainte-Suzanne se souviennent de vous, Auguste PERROT, Maire de Sainte-Suzanne, et Charles ROUSSET, Maire de Chammes, qui avez assumé le devoir, et trouvé le courage d'annoncer à toutes ces familles le décès ou la disparition d'un proche...

Vous ne les avez d'ailleurs pas tous annoncés : Charles ROUSSET, vous avez vous-même été appelé au combat de la Grande Guerre, et remplacé par votre Adjoint Ferdinand BLANCHARD. La guerre finie, rien ne pouvait être plus comme avant : vous avez démissionné de la fonction de maire fin février 1919 et repris votre métier de cordonnier.

Et vous, Auguste PERROT, vous vous êtes donné la mort en mai 1918, dans votre parc de la Butte verte... découragé, désespéré, soutenu par personne pendant les réquisitions de chevaux, de bétail, de fourrage, de céréales, de foin, de cuir et de matériels roulants, l'accueil des réfugiés, le soutien aux miséreux, ou bien le refus du château et des habitants aisés d'accueillir temporairement chez eux des soldats américains.

Aucun citoyen ne voulut de la fonction de maire après vous, c'est le meunier du Pont-Neuf, Joseph MAUNY, qui poursuivit la funèbre mission... Et c'est votre fille qui donna à la Commune les 22 m² 80 de terrain où fut érigé ce monument aux morts, inauguré le 9 octobre 1921 par le nouveau maire Auguste LE BAILLIF, lui-même ancien combattant.

Sainte-Suzanne se souvient de toi, Joséphine, l'aubergiste du *Lion d'Or*, tu accompagnais le plus souvent le maire de Ste-Suzanne dans cette horrible démarche d'annoncer l'indicible, sans doute parce que tu trouvais les mots qui apaisent, les mots pour essayer d'atténuer la douleur, jusqu'à ce jour de juillet 1918 où le lugubre *Communiqué des Armées* concernait la mort au combat de ton propre fils, Pierre...

Extraits du discours de Jean-Pierre Morteveille (suite)

Le 11 novembre 1918, l'Armistice a éclaté, comme avait éclaté la guerre : par surprise.

Louis, un Suzannais de 9 ans à l'époque, qui a vécu l'annonce de la mort de son frère aîné et l'armistice 3 mois après, a décrit ce qui s'est passé ici ce jour-là : « À l'armistice, le lundi 11 novembre, ce fut une immense joie dans le village. Nous fûmes autorisés à quitter l'école et nous partîmes sur la Poterne pour y faire éclater des pétards ». C'était sur cette place même, il y a juste 100 ans, jour pour jour, heure pour heure. L'espoir reprenait vie... Mais pour 20 ans seulement.

Merci aux enfants de l'école qui ont dessiné cette colombe, et ont déposé la gerbe du souvenir, merci à nos jeunes *Sapeurs-Pompiers Volontaires* de Chammes et de Ste-Suzanne, qui m'ont assisté pour la décoration de nos porte-drapeaux. *Merci à nos jeunes* que nous sommes fiers de voir assister aujourd'hui à cette cérémonie, à côté de nos Anciens Combattants. Autant de symboles de la transmission intergénérationnelle de notre devoir de mémoire

Pour conclure, Jean-Pierre Morteveille a procédé à la lecture du message de M. Emmanuel Macron, Président de la République, et à la citation des Militaires Morts pour la France en 2018.

La sonnerie du « Cessez-le-feu »

À la suite de ce discours, chacun a pu assister à une brève évocation historique sur l'origine de la sonnerie "*Cessez-le-feu*", écrite et interprétée par notre Concitoyen le comédien Gilles Raab, avec le concours de deux de nos habitants en costumes, Philippe Lefeuvre et Thierry Gilmas.

Toute la nuit, l'artillerie allemande a pilonné la position. Les hommes ne parlent pas. Ils songent à la journée d'hier. Plus de cent morts et disparus.

Au matin de ce 11 novembre 1918, le secteur de Vrigne-Meuse est l'un des seuls où l'on se bat encore. Soudain, à 8h45, dans le vacarme des fusils allemands, un homme réussit à traverser la passerelle en courant. Il trébuché, agite un morceau de papier et hurle :

"Ça y est! C'est signé! C'est fini!

Puis il s'écroule dans la boue.

La note qu'il vient d'apporter au PC du bataillon précise: "*À 11 heures, tous les clairons, là où ils sont, exécuteront la sonnerie du Cessez-le-feu. Ensuite, tous sonneront Au drapeau.*"

Un problème: trouver un clairon. Au 3ème bataillon du 415ème, il n'en reste qu'un, le dénommé Delaluque.

"Eh bien! allez le chercher" ordonne le capitaine Lebreton.

On extrait Delaluque de son trou individuel. À plat ventre sous les rafales de mitrailleuse, il rampe vers le PC.

"À vos ordres, mon capitaine...mais j'ai oublié la sonnerie du Cessez-le-feu."

Alors, du fond de la tranchée, le capitaine Lebreton hurle à l'oreille de son clairon l'air que des générations de fantassins ont appris en s'aidant de paroles gaillardes: **"t'as tiré comme un cochon... t'auras pas d'permission."**

Il est 10h59.

Delaluque se dresse lentement au-dessus du parapet, salué par des balles. Il embouche son vieux clairon bosselé, ferme les yeux. Et, d'un coup, il envoie les premières notes.

En face, brusquement, tout s'est tu. Plus une rafale, plus une explosion. Plus rien que les notes aigres de la sonnerie. Delaluque s'enhardit. Il se dresse complètement pour sonner le *Garde-à-vous*, puis *Au drapeau*.

Et voilà qu'au loin, les clairons allemands répondent.

Sur toutes les tranchées du secteur, les hommes se lèvent et gravissent les parapets à la rencontre les uns des autres.

La guerre est finie!



Le monument aux morts de Sainte-Suzanne

Le monument aux morts (1914-1918) de Sainte-Suzanne a été inauguré le 9 octobre 1921. Une liste de 59 noms est gravée sur les côtés.

Une plaque comportant 11 noms (7 militaires et 4 civils) commémorant la guerre de 1939-1945 ainsi que deux canons y ont été ajoutés ultérieurement.

Devant le monument, un buste de poilu en fonte réalisé par Eugène-Paul Bénét. Au sommet du monument, un Coq en fonte, ailes ouvertes, œuvre de Prosper-Jean Lecouturier.

Le 28 décembre 1919, le conseil municipal vote la somme de 5 000 francs pour l'érection de ce monument.

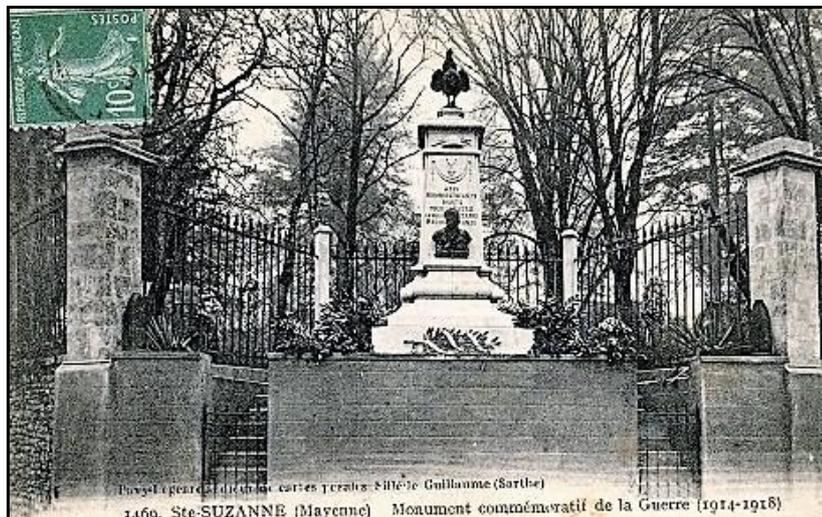
M. Rossignol, entrepreneur à Évron, en a dessiné le plan adopté par le conseil municipal le 29 mai 1921. Le coût, 13 700 francs, comprend la taille en pierre de Chauvigny, la maçonnerie, la gravure, la pose, l'entourage en fer peint, le buste du Poilu réalisé par Bénét et le modèle du coq par Prosper Lecouturier.

Une souscription recueille 4 915,50 F. L'État accorde la subvention complémentaire en échange des inscriptions des noms de tous les soldats tués et des lettres R.F.

Mademoiselle Perrot, fille d'un ancien maire, offre l'extrémité de son parc à la commune contre le franc symbolique.

Deux canons, vraisemblablement autrichiens, et deux obus sont installés de chaque côté. Mais en 1940, ces canons sont pris par les allemands et remis en service.

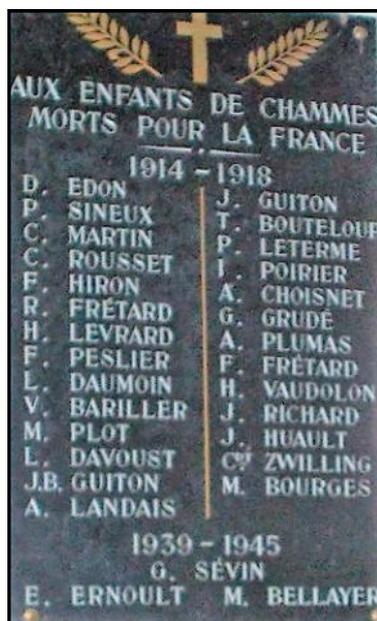
Ce sont maintenant deux canons français de 105 mm de la marque Schneider (usine à Saint-Chamond) qui sont placés de chaque côté du monument. Saisis eux aussi par les Allemands et utilisés pour détruire Sainte-Suzanne en août 1944, ils ont été retrouvés abandonnés dans la forêt de Chéméré-le-Roi, car trop lourds à tracter lors de leur fuite vers Le Mans.



Le monument aux morts de Chammes

Colonne rectangulaire en granit, d'une hauteur de 3 mètres 35, reposant sur un socle de 1 mètre 10 de côté. La face avant est ornée, au sommet, d'une croix de guerre en bronze et d'une palme en même métal figurant sous la dédicace. Les noms des Camélésiens, morts au Champ d'Honneur, sont gravés sur trois plaques de marbre blanc fixées sur la face avant et les faces latérales de la base du monument. Une petite plaque supplémentaire, fixée sous la palme, porte les noms des soldats décédés durant le conflit de 1939-1945.

Une grille en métal entoure l'ensemble du monument.



C'est lors des délibérations du Conseil Municipal de Chammes, le 24 avril 1921, Monsieur Victor Lemoine, boulanger, étant Maire, que fut prise la décision d'élever

un monument à la mémoire des morts de la commune. Le devis présenté par Monsieur Bazin, marbrier, s'élevait à 3.375 Francs. La souscription ouverte par la municipalité rapporta 1.375 Francs. Pour couvrir le reste de la dépense, le conseil municipal vota un budget additionnel de 2.000 Francs. L'inauguration du monument eut lieu **le 12 juin 1921**.

Église Saint Pierre (XIIe-XIXe)

C'est sur le pilier central séparant la nef de la chapelle latérale droite que se trouve fixée cette dalle de pierre noire où se trouvent inscrits les noms des 30 paroissiens morts pour la France aux cours des deux conflits mondiaux. (Photo Jean-Louis Cholet 13 Août 2014.)



Remise de médailles

Jean-Pierre Morteveille et Marc d'Argentré remettent à André Gaudemer et à Paul Rémond la médaille de porte-drapeau en présence de Bernard Clairet, Président de l'Amicale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord et autres conflits.

Jean-Pierre Morteveille précise: « J'associe à cette remise de décoration à nos porte-drapeaux la mémoire d'Albert Camus, porte-drapeau des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Sainte-Suzanne, décédé le 2 février 2018. »



Les enfants de l'école ont participé à la commémoration de l'armistice

« Nous, les élèves de CP / CE1, sommes allés au monument aux morts de Sainte - Suzanne-et-Chammes .

Nous en avons beaucoup parlé en classe, parce que c'est le centenaire de l'armistice .

Nous avons observé le monument, le coq, la statue du soldat, les canons et les obus .

Nous avons remarqué les branches d'olivier accrochées au portail .

Nous avons lu les noms gravés des soldats morts pendant la guerre 1914 / 1918 ».

Les CP /CE1



Visite ludique de Sainte-Suzanne

Depuis quelques semaines, Dany Lefevre nous propose des temps de lecture à l'école et nous aide à réaménager la bibliothèque de Chammes.

Elle a proposé à la classe de CE2-CM1-CM2, par le biais de l'association des amis de Sainte-Suzanne, de participer à l'expérimentation d'une visite ludique qui sera proposée à l'avenir.

Les enfants ont donc pu redécouvrir Sainte-Suzanne grâce aux interventions historiques et aux anecdotes de Dany et Laurette. Mais aussi, grâce aux activités ludiques (jeu de photos, manipulation...) proposées par Aglaé, la personne qui a travaillé à l'élaboration du jeu pour l'association.

Les 23 élèves ont passé la matinée à Sainte-Suzanne et ont été raccompagnés en minibus à Chammes par M. Vannier.

Nous gardons tous un très bon souvenir de cette matinée même s'il ne manquait que le soleil!



Banquet annuel du Fil d'argent



Les Aînés du Fil d'Argent se sont retrouvés le jeudi 25 octobre à la salle Fernand-Bourdin pour leur banquet annuel préparé par Stéphane Huchet de l'Hôtel Beauséjour et servi par les jeunes Camille et Gurvann.

L'après midi s'est déroulé dans une ambiance joyeuse animé par de nombreux chanteurs solistes ou en groupe et pour terminer par la chorale du club.

Les plus anciens dont les deux doyens, Marcelle et Fernand, se sont fait photographier avec les membres du bureau.

Comme d'habitude, avant de se quitter, les beloteurs acharnés ont sorti les tapis de cartes.

Après 6 journées soit un peu plus d'un quart du championnat, notre équipe première menée par Franck Morenne et Joévin Harnois pointe à la 4ème place du classement de 3ème division. Au compteur 12 points soit 4 victoires contre les équipes de Bazougers, Châtres, Commer et Forcé B et 2 défaites face à Contest B et Argentré B.

De son côté l'équipe B figure à la 6ème position du classement de 4ème division. Après un début de saison compliqué en termes d'absences, marqué par deux défaites, les hommes de Régis Bouteloup et de Loïc Drouet ont su se ressaisir avec 2 victoires acquises aux dépens de Voutré C et de Brée B ainsi que 2 matchs nuls contre Châtres B et Montsûrs C.

La saison est encore longue et le plus dur reste à venir c'est pourquoi vous êtes les bienvenus chaque dimanche de matchs au terrain de Sainte-Suzanne pour soutenir le club de votre village.

Robin Cartier



SENIOR B - saison 2018/2019



SENIOR A - saison 2018/2019



Les matchs à domicile en décembre :
Dimanche 16 décembre
13h00 : FCC B – CA Évron C
15h00 : FCC A – USCP Montsûrs B
Vin rouge chaud à la Buvette !!!

SARL fabrice GAUTUN Automobiles
 Réparations mécanique
 et carrosserie toutes marques.
 Vente véhicules neufs / occasions
 Dépannage 24h/24h - 7J/7J



PEUGEOT

Z.I. des Nochetières - 53600 EVRON
 Tél. 02 43 01 36 74 - Mail : gautun-automobiles@sfr.fr

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE
02.4301.4001

AVIVA
Carol-Marie GOUTELLE
 Agent général, à votre service
 Toutes assurances pour particuliers et professionnels
 Gestion de patrimoine **afersil**
 Spécialisé en assurances Mutuelle Senior

goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com

Anita Rousseau
 13 Rue du Coq Hardy
 72140 Sillé le Guillaume
 ☎ 02.43.20.22.29

Laurence Daubigny
 22 Rue de Ste Gemmes
 53600 Evron
 ☎ 02.43.98.63.49

Concerts de Sainte-Cécile

Après 3 mois de répétitions, l'harmonie de Sainte-Suzanne accueillera l'harmonie de Saint-Herblain pour 2 concerts à Sainte-Suzanne (Salle Maxime Letard) :

- Le samedi 8 décembre à 20h45
- Le dimanche 9 décembre à 15h

Ce projet, mené sous la baguette de Christophe Michel qui dirige actuellement les 2 harmonies, a aussi vu le jour grâce à Mathilde et Thomas, musiciens de Sainte-Suzanne qui pour raisons professionnelles se sont installés du côté de Nantes et ont rejoint l'harmonie de Saint-Herblain.

Nous vous attendons avec impatience pour vous présenter le fruit de notre travail (entrée libre).



Travaux à Chammes - rue du Pavé



PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT de FAÇADES
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS

DAVOUST DÉCORS

02 43 01 44 17

12, rue de l'Erve - 53270 Chammes



ADP'élec

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
David PÉRIQUET

- Installation électrique neuf & rénovation
- Chauffage électrique / Ventilation
- Dépannage / Interphonie / Sanitaire

53270 Sainte-Suzanne

tél: 06 15 47 69 75 Mail: david.perichet@gmail.com

J'hôtel**
Logis

Beauséjour
Restaurant Traiteur

Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne

02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

Le mercredi 14 novembre, les randonneurs se sont retrouvés pour la dernière randonnée de l'année. Par tradition, cette dernière randonnée est programmée à Sainte-Suzanne.

Une soixantaine de randonneurs étaient présents. À l'issue de la randonnée, un goûter était organisé pour clore la saison; une tombola a été proposée, chacun est reparti avec un lot. Un cadeau a été offert à Gérard Lottin, Paul Périchet et Alain Barillet pour les remercier de leur investissement; ils ont, au sein d'une équipe, encadré et participé à l'établissement du calendrier.



Jean-Yves Desgrouas, Alain Bouteloup, Jean-Yves Pichard ont pris la relève; aidés de Bernard Pinson et Michel Richard, ils organisent la grande randonnée (environ 10 à 12km).

Bernard Huchedé, aidé de Philippe Barrier, continue d'encadrer la petite randonnée (environ 5 à 7km). Nombreux sont ceux qui ont renouvelé leur licence pour 2019. Ils étaient 77 licenciés en 2018 et 7 non licenciés. Le calendrier 2019 est maintenant finalisé, la première randonnée, est prévue le mercredi 23 janvier 2019 à Sainte-Suzanne; elle sera suivie de la galette des rois. Les randonnées ont lieu tous les quinze jours. Une soirée buffet froid et jeux de société a réuni, pour la quatrième année, une soixantaine d'entre eux, le vendredi 23 novembre dernier: c'est un moment de convivialité apprécié des participants.

Les personnes qui aimeraient randonner l'année prochaine peuvent se procurer le calendrier des randonnées et obtenir toute information en contactant Dany Lefeuvre au 02 43 01 41 91

Brevet du randonneur 1^{er} mai 2019

Organisé par le Comité Départemental de la randonnée.

Les membres du comité et les responsables de la section randonnée des Francs Tireurs Suzannais se sont réunis pour organiser le 23^{ème} Brevet du randonneur.

Un grand nombre de bénévoles est nécessaire pour l'organisation de cette journée.

Ils seront répartis en trois commissions :

Commission administrative

Commission technique

Commission logistique

Aussi nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer dès que possible si vous seriez disponibles et intéressés pour être bénévoles au sein d'une commission en s'inscrivant par courriel auprès de la responsable du Comité Départemental Marie-France Roguet : roguet.marie-France@orange.fr ou auprès de Dany Lefeuvre : philippelefeuvre@wanadoo.fr



Vous disposez d'un assainissement autonome

Suite au transfert de la compétence Assainissement Non Collectif (= Assainissement Autonome) à la Communauté de Communes des Coëvrons le 01/01/2018, la régie des Eaux des Coëvrons assure les missions obligatoires relevant des SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) au titre de l'article L.2224-8 du code général des Collectivités territoriales, à savoir :

- Un examen préalable de la conception de l'installation pour les habitations neuves ou à réhabiliter
- Un examen du bon fonctionnement et de l'entretien des habitations existantes par les services de la Régie, appelé examen ou contrôle périodique.

L'examen périodique fixé sur le territoire de la Communauté de Communes des Coëvrons à 6 ans consiste à :

- vérifier l'existence d'une installation ;
- vérifier le fonctionnement et l'entretien de l'installation ;
- évaluer les dangers pour la santé des personnes ou les risques avérés de pollution de l'environnement ;
- évaluer le niveau de conformité de l'installation.

Bien comprendre la facturation de votre contrôle périodique

Conformément à l'article R.2224-19-8 du CGCT, la facturation des redevances est faite au titulaire de l'abonnement à l'eau ou à défaut au nom du propriétaire.

Considérant l'échelonnement de paiement comme une facilité de paiement, la Régie des Eaux des Coëvrons a fait **le choix de l'annualisation** ⁽¹⁾ de la redevance intitulée « Redevance contrôle ».

Le coût du contrôle périodique de 120 € HT (132 € TTC) réparti sur 6 années est ainsi facturé 20 € HT (22 € TTC) une fois par an au cours du dernier trimestre.

Enfin, le SPANC reste à votre disposition pour toute demande d'information et d'accompagnement des propriétaires concernant vos dispositifs d'assainissement autonome, et vous rappelle que des aides financières peuvent être accordées dans le cadre de travaux de mises aux normes.

Pour l'eau potable, l'assainissement collectif, l'assainissement autonome (voir ci-dessus), le contrat avec le délégataire cessera le 31 décembre 2018.

Pour les habitants de Sainte-Suzanne-et-Chammes, le nouvel interlocuteur sera la REC (Régie des Eaux des Coëvrons).

Mon nouveau contact à partir du 1er janvier 2019:

Régie des Eaux des Coëvrons - 8 boulevard du Maréchal Leclerc - 53600 Évron

Tél: 02 43 01 61 35

Mail: contact@eau-coevrons.fr



A compter du 1er janvier 2019

Le centre des Finances publiques d'Évron ne sera plus compétent pour le dépôt des déclarations, le calcul, le paiement, la délivrance de renseignements et les réclamations concernant vos impôts.

Si vous résidez dans les communes suivantes, vous devrez vous adresser à votre interlocuteur unique :

**BAIS
CHAMPGENETEX
HAMBERS
IZÉ
LA BAZOUGE DES ALLEUX
ST MARTIN DE CONNÉE
ST PIERRE SUR ORTHE
ST THOMAS DE COURCERIEUX
TRANS**

Service des Impôts des Particuliers de Mayenne
75 rue des Alouettes
53100 MAYENNE
Téléphone : 02.43.04.79.60

Courriel à partir de votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr

Si vous résidez dans les autres communes, vous devrez vous adresser à votre interlocuteur unique :

Service des Impôts des Particuliers de Laval
60 rue Mac Donald
53008 LAVAL
Téléphone : 02.43.53.08.52

Courriel : à partir de votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr

Mathieu Angot
tél. 02.43.69.49.53
mob. 06.26.47.94.57
mail evron@vandb.fr

V and B Evron - Z.I Nochetières Route de Mézangers
53600 Évron - www.VandB.fr

ZABOU'NETTE Services
TOUS TRAVAUX D'AIDE À LA PERSONNE

MÉNAGE REPAISSAGE COUURE REPAS COURSES ADMINISTRATIF

06 74 05 48 15
zabounette53270@gmail.com
Site n° 429 065 077

FABRICE DURAND
EXPLOITANT FORESTIER

VENTE :
Bois de chauffage
Pieux toutes dimensions
Élagage - Abattage - Sciage
Cassage - Débardage
Entretien espaces verts
Boisement et Déboisement
Location de matériel forestier
(broyeur, casseuse... etc.)

53270 chammes - sainte suzanne - Tél. 06 12 78 83 06
Mail : fabrice.durand66@orange.fr - www.durandfabricebois.fr



Château de Sainte-Suzanne - CIAP

Château / Donjon / Bergerie / Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Périodes et horaires d'ouverture:

Horaires: du 1er septembre au 30 juin: 9h45-12h30/13h30-17h15 sauf les week-ends et jours fériés: 10h-13h/14h-19h.

Contact:

Château de Sainte-Suzanne / CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Accueil et réservation: Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr Site internet : www.chateaudesaintesuzanne.fr

Les animations de décembre

Jeudi 6 décembre

14h: salle des fêtes Adrien-Hardouin: **goûter de Noël** - réservé aux adhérents de l'Amicale de l'Erve - « *Amicale de l'Erve* »

Samedi 8 décembre

17h: salle Adrien-Hardouin à Chammes - Assemblée Générale de l'association Médiéville53 - « *Médiéville53* »

20h45: salle Maxime-Létard - **Concert de Sainte-Cécile** - "Association musicale de Sainte-Suzanne-et-Chammes"

Dimanche 9 décembre

15h: salle Maxime-Létard - **Concert de Sainte-Cécile** - "Association musicale de Sainte-Suzanne-et-Chammes"

Jeudi 13 décembre

15h: salle Fernand-Bourdin - **Goûter de Noël des adhérents du Fil d'Argent** - (sur réservation) - "Amicale du Fil d'argent"

Dimanche 16 décembre

À partir de 10h: Place Amboise de Loré, Rue Henri IV, Place Hubert II - **Marché de Noël** - "Médiéville 53"

13h: stade municipal de Sainte-Suzanne - **match de football** - FC Charnie 2 -CA Évron 3- "FC Charnie"

15h: stade municipal de Sainte-Suzanne - **match de football** - FC Charnie 1 -USCP Montsûrs 2- "FC Charnie"

Lundi 31 décembre

À partir de 20h30: salle Maxime-Létard - **Réveillon de Saint-Sylvestre** - "Amicale des sapeurs pompiers"

Samedi 5 janvier

11h: Salle Adrien-Hardouin à Chammes - **Cérémonie des vœux 2019** - "Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes"

Vœux 2019

*La commune de
Sainte-Suzanne-et-Chammes
A le plaisir de vous inviter
À la cérémonie des vœux
Le samedi 5 janvier 2019 à 11h
Salle des fêtes Adrien-Hardouin
à Chammes*

La bibliothèque sera fermée



**Du lundi 24 décembre
au lundi 07 janvier.**

Les bénévoles vous souhaitent de joyeuses fêtes.

MARCHÉ

DE 16 DÉCEMBRE SAINTE-SUZANNE

NOËL



ORGANISÉ PAR MÉDIÉVILLE 53

**15 HEURES: ARRIVÉE du PÈRE
NOËL EN CALÈCHE**

Boudin noir, vin chaud, crêpes, châtaignes grillées,
Bar à huîtres, , escargots, miel, pain d'épices...

